



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professeurs des écoles

Question écrite n° 40346

## Texte de la question

M. Yann Galut souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le recrutement de professeurs des écoles dans l'académie d'Orléans-Tours. A la suite du mouvement de grève des enseignants du 1er degré, le 15 mars 1999, le ministère de l'éducation a pris la décision d'augmenter de 850 (par rapport à 1998) le nombre de places au concours de recrutement de professeurs des écoles et de porter sa liste complémentaire à 3 500 places. Pour l'académie Orléans-Tours, la liste complémentaire a été arrêtée à hauteur de 100 personnes. Dès la rentrée de septembre et début octobre, en deux temps donc, l'académie Orléans-Tours a été autorisée par le ministère à recruter 70 personnes sur la liste complémentaire. Aujourd'hui, exactement 29 personnes figurent encore sur cette liste arrêtée à 100 noms par le ministère en mars dernier. Au retour des vacances de Noël, l'académie Orléans-Tours est en déficit d'enseignants (dans le 1er degré) de près de 35 personnes, selon les informations du SNUipp de l'académie. Dans le détail, département par département, ce syndicat estime ainsi la répartition des 35 postes vacants : à 6 pour le Cher, 5 pour l'Eure-et-Loir, 8 pour l'Indre, 6 pour l'Indre-et-Loire, 4 pour le Loir-et-Cher, 6 pour le Loiret. Tout au long du premier trimestre de cette année scolaire, le fonctionnement des écoles a été profondément perturbé par ce déficit en enseignants. Les journées d'absences non remplacées, la disparition quasi totale de la formation continue sont des données objectives, reconnues par le rectorat et le ministère. Pour autant, à ce jour, le recrutement de ces 29 jeunes enseignants potentiels, recrutement qui ne permettrait même pas de donner à notre académie les moyens en enseignants qui lui sont dus, n'a pas eu lieu. Par conséquent, il lui demande si une nouvelle réouverture de la liste complémentaire est envisagée et, si oui, dans quels délais, afin que soit résorbé ce déficit d'enseignants dans cette académie.

## Texte de la réponse

Pour l'année 1999, le nombre de postes offerts au concours externe de recrutement de professeurs des écoles est passé de 8 900 à 9 750 et les autorisations de recrutement sur les listes complémentaires des concours durant l'année scolaire 1999-2000 ont été portés à 4 000 pour pourvoir les vacances d'emplois, l'académie d'Orléans-Tours ayant obtenu pour sa part 99 autorisations. Ces décisions doivent permettre de résoudre les difficultés rencontrées l'an dernier, notamment dans l'académie précitée. Pour la session 2000 du même concours, 9 875 postes sont offerts.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yann Galut](#)

**Circonscription :** Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40346

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 24 janvier 2000, page 413

**Réponse publiée le** : 8 mai 2000, page 2859